



JOIN OUR TEAM REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE



The Toronto Port Authority owns and operates:
L'Administration portuaire de Toronto possède et exploite:

AÉROPORT DE TORONTO
BILLY BISHOP
TORONTO CITY AIRPORT

PORT OF
TORONTO

OUTER HARBOUR
MARINA
DE L'AVANT-PORT

L'Administration portuaire de Toronto exploite l'Aéroport Billy Bishop de Toronto, le Port de Toronto et la Marina de l'avant-port. Nous sommes fiers de contribuer à la prospérité économique de Toronto et à la mise en valeur de son magnifique secteur riverain.

L'Administration portuaire de Toronto a un poste permanent à vous proposer, à plein temps : **AGENT CHARGÉ DE L'APPLICATION DE LA LOI**

L'agent chargé de l'application de la loi occupe un poste de première ligne chargé d'assurer la sûreté, la sécurité et le respect de la réglementation dans le cadre des opérations aéroportuaires, maritimes et portuaires à l'Aéroport Billy Bishop de Toronto et au Port de Toronto. Le titulaire du poste veille à l'application de la législation, des plans de sécurité et des politiques organisationnelles tout en effectuant des patrouilles, des inspections, des enquêtes, des contrôles de sécurité et des interventions en cas d'incident, tant sur terre que sur l'eau. En tant que premier intervenant, l'agent peut diriger la coordination des urgences sur place avec les équipes internes et les organismes externes. Le poste sert également de représentant de l'Administration portuaire de Toronto auprès du public, en offrant un service à la clientèle professionnel, respectueux et bilingue, et en sensibilisant les passagers, les plaisanciers et les parties prenantes aux exigences en matière de sécurité et de conformité.

RESPONSABILITÉS

Voici une liste non exhaustive des activités et fonctions générales :

- Intervenir en cas d'incidents liés à la sécurité, à la sûreté et à l'exploitation dans les zones aéroportuaires, maritimes et portuaires.

- Veiller au respect des normes de sécurité et de sûreté aériennes et maritimes par l'intermédiaire de patrouilles actives et d'une surveillance constante.
- Faire respecter la législation, les règlements, les directives et les plans de sécurité régissant les opérations aéroportuaires et maritimes.
- Procéder à des contrôles des passagers, des véhicules et des navires afin d'empêcher tout accès non autorisé ou l'introduction d'objets interdits.
- Intercepter, arraisonner et inspecter les navires afin de vérifier la présence des licences d'exploitation et des équipements de sécurité requis.
- Repérer les comportements suspects grâce à l'observation et à la surveillance par caméra, enquêter à leur sujet et les consigner.
- Émettre des avertissements, des contraventions et des sanctions administratives, et saisir les autorités judiciaires lorsque cela est approprié.
- Procéder à l'arrestation de personnes lorsque cela est nécessaire pour maintenir la sécurité et la sûreté.
- Contrôler l'accès aux zones réglementées et sécurisées, y compris le côté piste, les zones d'exclusion maritimes et les eaux portuaires.
- Diriger ou soutenir les interventions d'urgence en tant que premier intervenant formé, y compris le commandement sur place.
- Assurer la coordination avec les équipes internes et les organismes externes lors des situations d'urgence et des opérations exceptionnelles.
- Participer aux exercices d'urgence et maintenir ses compétences en matière de SGI et de plans d'intervention d'urgence.
- Assurer le contrôle des foules et escorter les véhicules d'urgence dans les zones de circulation de l'aéroport ou du port.
- Sensibiliser les passagers, les plaisanciers et les parties prenantes aux exigences en matière de sécurité, de conformité et de réglementation.
- Aider les personnes handicapées conformément à la réglementation en matière d'accessibilité.
- Fournir un service à la clientèle professionnel et bilingue, et répondre aux demandes de renseignements et aux plaintes du public.
- Signaler les dangers, respecter les exigences en matière d'EPI et veiller au respect des politiques de santé et de sécurité.
- Se tenir au courant de la législation applicable, des politiques d'entreprise et des procédures opérationnelles normalisées (PON).
- Utiliser les ressources de manière responsable, favoriser l'efficacité des opérations et suggérer des améliorations des services ou des processus.
- Contribuer à la gouvernance technologique en assurant un contrôle adéquat des appareils, des accès et du signalement des cyberrisques.
- Établir et entretenir des relations positives avec les partenaires externes, les parties prenantes et les personnes-ressources du secteur.
- Rédiger des rapports d'incident détaillés, tenir des registres et constituer une documentation tout en garantissant la protection de la vie privée et la confidentialité.
- Sécuriser et traiter de manière appropriée les renseignements de nature délicate et les documents confidentiels.

- Participer à des formations, aux activités de perfectionnement professionnel et aux comités internes afin de soutenir les objectifs de l'organisation.
- Aider les autres services et accomplir des tâches supplémentaires pour assurer le bon fonctionnement de l'aéroport et du port.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Formation postsecondaire dans le domaine de l'application de la loi, de la sécurité ou des opérations aériennes/maritimes, ou expérience équivalente.
- Au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la sécurité ou de l'application des mesures de sécurité dans un environnement aérien ou maritime.
- Orienté vers le service à la clientèle, capable d'interagir avec tact et respect avec le public et les autres parties prenantes.
- Posséder de l'expérience en matière d'application de la loi, de politiques et de règlements.
- Connaissance du Code criminel du Canada de 2001, de la *Loi maritime du Canada*, du Règlement de l'aviation canadien, du Règlement canadien sur la sûreté aérienne, de la *Loi sur la marine marchande du Canada* de 2001, du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRUB), et d'autres règlements pertinents.
- Connaissance des techniques d'application de la loi et d'enquête, des fouilles légales et du traitement des preuves.
- Connaissance des techniques, méthodes et procédures d'application de la loi et d'enquête.
- Expérience dans la désescalade de situations ou de confrontations.
- Un certificat en prévention et intervention non violentes en situation de crise (CPI) constitue un atout.
- Avoir un jugement sûr et être capable de régler efficacement les problèmes, ou de les soumettre aux échelons supérieurs concernés s'il y a lieu dans des situations très stressantes.
- Savoir préserver la confidentialité des renseignements de nature délicate.
- Capable de respecter et de travailler au sein d'une structure organisationnelle hiérarchisée.
- Excellentes compétences interpersonnelles, capacité à interagir de manière professionnelle et positive, capacité à établir des relations de confiance et à travailler en équipe.
- Être capable de faire preuve d'ingéniosité et d'esprit d'initiative, et de travailler aussi bien en autonomie qu'en équipe.
- Jugement professionnel avancé, grande intégrité et orientation vers les solutions.
- Capable de mener plusieurs tâches de front tout en accordant une attention particulière à la saisie minutieuse et précise des données, tout en gérant les interruptions fréquentes.
- Excellente aptitude à communiquer efficacement, à l'écrit aussi bien qu'à l'oral, notamment pour les besoins de la préparation et de la présentation d'exposés professionnels.
- Avoir un grand sens de l'organisation et posséder une réelle capacité à planifier et à assurer un suivi.
- Avoir suivi les formations sur le système de commandement en cas d'incident SCI-200 ou SCI-300 serait un plus.
- Être capable de conduire des véhicules équipés de gyrophares et d'un système d'identification.
- Être capable de porter et d'entretenir un uniforme, y compris un gilet pare-balles et une ceinture de service comprenant l'équipement nécessaire à l'usage de la force.

PERMIS ET QUALIFICATIONS OBLIGATOIRES

- Maîtrise parfaite de l'anglais et du français – à l'oral et à l'écrit.
- Détenir une habilitation de sécurité de Transports Canada.
- Être en mesure d'être désigné comme agent d'exécution en vertu de la *Loi maritime du Canada*.
- Être en mesure de satisfaire aux exigences de formation et aux critères d'évaluation applicables au personnel de sécurité des aérodromes.
- Qualification en matière de recours à la force (recertification annuelle requise).
- Être en mesure d'utiliser des techniques d'autodéfense à mains nues, des armes de défense et des techniques de maîtrise pour exercer des fonctions d'exécution et maîtriser des personnes si nécessaire.
- Détenir un certificat d'opérateur radio restreint aéronautique (ROC-A) et maritime (ROC-M).
- Détenir un permis de conduite de véhicules côté piste de classe « D ».
- Détenir un certificat valide de secourisme général et de RCR.
- Détenir un permis de conducteur d'embarcation à moteur du Port de Toronto.
- Savoir nager.
- Être capable de travailler à l'extérieur par tous les temps.
- Être titulaire d'un permis de conduire ontarien valide de catégorie G.
- Certificat de formation sur les compétences des conducteurs de petits bâtiments (CCPB).
- Certification en matière de fonctions d'urgence en mer (A3/SDV-BS).
- Obtenir le certificat IMS 200 (Système de gestion des incidents).

CONDITIONS

- Une vérification du casier judiciaire sera réalisée au moment de l'embauche.
- La personne qui occupera ce poste devra être en mesure de faire des heures supplémentaires, si nécessaire.
- Disponibilité pour travailler sur tous les horaires, y compris la nuit, les fins de semaine et les jours fériés.
- Vérification annuelle de la validité du permis de conduire.
- Évaluation annuelle de la condition physique de base.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET EXIGENCES PHYSIQUES

- Travail fréquent en extérieur, quelles que soient les conditions météorologiques (chaleur, pluie, froid).
- Marche et station debout prolongées ou répétitives.
- Environnement de bureau classique pour les tâches administratives, avec une intimité limitée et des bruits de fond provenant des ordinateurs et du matériel de bureau.
- Position debout, marche, flexion, poussée, traction, levage modéré et position assise occasionnelle pour les tâches administratives.
- Les risques liés au poste peuvent inclure des troubles musculo-squelettiques (microtraumatismes répétés), une fatigue au niveau du cou, des épaules et du dos, ainsi qu'une fatigue oculaire.
- Utilisation d'équipements spécialisés tels que des radios ou autres appareils de communication portables, des téléphones, des ordinateurs, des imprimantes, des photocopieurs et des déchiqueteuses.
- Les risques supplémentaires peuvent inclure le travail à proximité ou autour de l'eau, le bruit des avions et des équipements lourds, ainsi que l'exposition à des produits chimiques.

- Capacité à soulever, porter et déplacer en toute sécurité des matériaux pesant jusqu'à 25 kg (50 lb) selon les besoins.
- Doit être en bonne condition physique et capable de monter des escaliers et des échelles, de se baisser, de marcher, de soulever et de porter des charges.

Les personnes qualifiées souhaitant présenter leur candidature sont invitées à envoyer, par courriel, un curriculum vitae et une lettre de présentation démontrant que leur expérience cadre avec les exigences du poste. Ces documents doivent être envoyés à l'adresse suivante : careers@torontoportauthority.com

En soumettant votre CV et/ou votre dossier de candidature, vous consentez à ce que l'Administration portuaire de Toronto recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels à des fins d'emploi actuel ou futur, conformément à notre politique de confidentialité.

Des permis et autres documents pourraient être demandés aux candidat(e)s convoqué(e)s pour une entrevue.

Veillez indiquer en objet : **AGENT CHARGÉ DE L'APPLICATION DE LA LOI**

Nous remercions l'ensemble des candidats pour leur intérêt. Veuillez noter que nous ne communiquerons toutefois qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. L'Administration portuaire de Toronto est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.



Pour en savoir plus sur l'Administration portuaire de Toronto ainsi que sur ses passionnantes activités de développement de la ville et de transformation du secteur riverain torontois, rendez-vous à l'adresse suivante : www.administrationportuairedetoronto.com/